what he had felt was that the vital interests of the Dominion required that the difficulty as respects Nova Scotia should be removed, and the Union enabled to present an unbroken front to the world. He had no hesitation, however, in saying that the difficulty in that Province was very much exaggerated from the outset. He had never looked upon the issue of the elections of 1867 as evincing the desire of the people for Repeal. He had believed and had stated in the House the circumstances which warranted him in coming to the conclusion that by a moderate and judicious course of action all the difficulty might be removed. He had, indeed, always pressed upon the administration the necessity of making such arrangements. He felt that the sooner the representatives of Nova Scotia were able to work out the constitution, the better for the interests of the whole Dominion. Some time ago the Government had done him the honour of offering him a high and responsible position in the administration, but having given that subject the fullest consideration, he felt it his duty to decline. And he had done so on the ground that he should consider how far the acceptance of office would leave him free to advance the interests of his country. He had considered that the acceptance of such a position would mar his usefulness in connection with measures that might reconcile the people to the Union. He did not hesitate to advise the Government-to say to them that he believed it was a solemn duty which they owed to the whole people of the Dominion to exhaust every means consistent with the honour and rights of the country, to bring representatives of the people of Nova Scotia into harmonynot with the Government of the country so much as with the institutions of the Dominion. The House would remember that in the most impassioned appeal he had made on the question, he had implored the anti-Union representatives, instead of standing outside of the constitution, to come forward and assist in perfecting these institutions. The Government had done him the honour to delegate him in England, for the purpose of giving the British Government all the information he possessed on the question.

Mr. Le Vesconte rose and said he would, if the debate continued, claim the right to be heard in reply to the member for Cumberland.

Sir John A. Macdonald said he had to complain of the member for Lambton, and, in a much greater degree, of the Speaker, for allowing this debate to proceed. The simple fait, la Chambre devrait simplement se réunir question was, that the House should go into en Comité au sujet des résolutions relatives à

believed that repeal would be successful, but est dans l'intérêt vital du Dominion de régler les problèmes relatifs à la Nouvelle-Écosse afin que l'Union puisse présenter au monde une image d'unité. Il n'hésite toutefois pas à dire que les problèmes qui se posent dans cette province ont été dès le début grandement exagérés. Il n'a jamais considéré que les élections de 1867 portaient atteinte au désir que certains pouvaient avoir de l'annulation. Il a déjà expliqué à la Chambre comment il en était venu à la conclusion que, si l'on agissait de façon modérée et judicieuse, toutes les difficultés pourraient être supprimées. Il a, en fait, toujours insisté auprès de l'administration sur la nécessité de procéder à de tels accords. Plus tôt les représentants de la Nouvelle-Écosse pourront travailler à l'élaboration de la Constitution, mieux les intérêts du Dominion tout entier seront, à son avis, servis. Le Gouvernement lui avait, quelque temps auparavant, fait l'honneur de lui proposer un poste élevé et chargé de responsabilités au sein de l'administration, mais, après avoir étudié la question en toute conscience, il a jugé de son devoir de repousser cette offre. Il s'était demandé dans quelle mesure l'acceptation de ce poste lui laisserait les mains libres pour promouvoir les intérêts de son pays et il en était arrivé à la conclusion que son acceptation l'empêcherait de travailler de façon positive à des mesures permettant de réconcilier le peuple et l'Union. Il n'avait pas hésité à dire au Gouvernement que celui-ci avait, selon lui, pour devoir solennel à l'égard de tous les habitants du Dominion, de prendre toutes les mesures nécessaires en accord avec l'honneur et les droits du pays pour faire en sorte qu les représentants des habitants de la Nouvelle-Écosse acceptent non pas le Gouvernement du pays, mais les institutions du Dominion. La Chambre se souvient sans doute que, dans son discours le plus véhément à ce sujet, il avait imploré les représentants opposés à l'Union de ne pas faire fi de la Constitution, mais de participer à l'amélioration des institutions. Le Gouvernement lui a fait l'honneur de l'envoyer en délégation en Angleterre pour qu'il communique au Gouvernement britannique tous les renseignements qu'il détenait à ce sujet.

> M. Le Vesconte se lève en disant que, si le débat continue, il demandera la parole en réponse au député de Cumberland.

> Sir John A. Macdonald dit qu'il a à se plaindre du député de Lambton et, encore plus, de l'Orateur qui a laissé ce débat continuer. En